



## **Rapport d'activité de la commission à la 32ème assemblée générale de la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales des 19 et 20 septembre 2019 dans le canton d'Appenzell Rhodes Intérieures**

\*\*\*\*\*

Monsieur le Conseiller d'Etat,  
Monsieur le Conseiller d'Etat et président de la conférence,  
Mesdames et Messieurs les invité(e)s,  
Chères (chers) collègues membres de la conférence,  
Chères (chers) collègues membres de la commission,

Le rapport de la commission se veut être un survol de l'activité de la conférence depuis la dernière assemblée générale. C'est d'ailleurs par cet élément que je commence ce tour d'horizon.

### **Assemblée générale 2017**

Le Canton de Zoug a accueilli l'assemblée générale les 14 et 15 septembre 2017. Madame la Conseillère d'Etat Manuela Weichelt-Picard, en charge du département de l'Intérieur, a prononcé le mot de bienvenue des instances cantonales zougaises.

Monsieur Frédéric Favre, Conseiller d'Etat valaisan, en charge du département de la sécurité, des institutions et du sport, candidat à la présidence de la conférence ayant été retenu par une session du Grand Conseil, le mot de bienvenue, a été présenté en alternance par Monsieur Francis Gasser, président de la commission, et Madame Iris Markwalder, vice-présidente. L'assemblée réunissait 49 personnes représentant 21 cantons.

Pour plus de détails, je vous renvoie au procès-verbal de l'Assemblée générale qui est disponible sur le site Internet.

Je souhaite mettre en évidence quelques éléments particuliers soit :

- la présentation par Monsieur Andreas Hrachowy, président du groupe intercantonal MCH2 et délégué au Conseil Suisse de Présentation des Comptes Publics (CSPCP) du rapport annuel. Il relève d'une part la bonne collaboration entre le CSPCP et la Conférence et d'autre part l'énorme écart constaté dans l'introduction du MCH2 entre les grandes villes et les petites communes.
- la présentation par Monsieur Heinz Montanari des Recommandations aux autorités de surveillance des finances communales du 9 juin 2017, Info no 30. Ces nouvelles recommandations annulent et remplacent celles de 1999. Elles ont été adaptées à la suite d'une enquête dont les résultats ont fait l'objet de la journée de travail 2016 sur le thème : « Surveillance de finances communales : quo vadis ? »

- les élections statutaires pour la période 2017-2021 soit :
  - o Monsieur le Conseiller d'Etat valaisan Frédéric Favre à la tête de la conférence.
  - o Madame Brigitte Zbinden comme membre du canton de Fribourg en remplacement de Monsieur Gérald Mutrux, démissionnaire.
  - o Madame Iris Markwalder (BE), Messieurs Michael Bertschi (BL), John Derighetti (TI), Hansjörg Enzler (TG), Beat Fallegger (LU), Francis Gasser (VS), Pierre Leu (NE), Heinz Montanari (ZH), Marc Olivier Schmellentin (AG), en confirmation en tant que membre.
  - o Monsieur Francis Gasser comme président de la commission.
- l'acceptation par le canton d'Appenzell Rhodes Intérieures d'organiser la 32ème assemblée générale.

MERCI au canton de Zoug pour son soutien financier, à notre ex-collègue Markus Stoll et son équipe pour la parfaite organisation de ces 2 journées. Ces dernières nous ont permis de plonger dans l'histoire suisse de 1315 avec les événements de Morgarten.

MERCI d'avance au Canton d'Appenzell Rhodes Intérieures, à Monsieur Josef Manser et son équipe pour l'organisation de la présente assemblée.

### **Commission**

La commission se réunit à l'intervalle de plus ou moins 3 mois chez un membre de la commission, selon un tournus toujours fort apprécié. Elle traite principalement des organisations des assemblées générales et des journées de travail en sus des affaires courantes que sont la gestion du site Internet et la publication du journal Info. Le feedback des délégués à la CSPCP et à Expert Suisse permet à la commission de suivre de l'intérieur l'évolution autour du domaine des finances publiques.

Fait marquant : le 1<sup>er</sup> juin 2018, la commission décide d'organiser une séance stratégique dirigée par un coach externe. L'objectif de cette séance est de faire un état des lieux de l'organisation, des ressources financières et en personnel, de ses compétences, de la visibilité, des manifestations, des collaborations avec des partenaires externes et avec les cantons, de son rôle respectivement de ses devoirs, de sa légitimité et de sa reconnaissance, de la pérennité de la conférence à l'avenir en un mot de mieux servir nos membres, de mieux vous servir.

La séance stratégique s'est déroulée le 23 novembre 2018 à Fribourg sous la direction de Monsieur Markus Fricker. La commission qualifie dite séance de succès. 5 axes de développement ont ainsi été définis : transfert de connaissances, newsletter, développement futur, contact avec des partenaires externes, engagement en vue d'une harmonisation de la mise en place du MCH2. Pour chaque thème un plan de route a été établi et la tâche attribuée aux membres de la commission.

Vous pouvez prendre connaissance des dates des séances dans l'agenda du site Internet. Si vous avez des remarques, propositions, etc...vous pouvez nous faire tenir votre dossier un mois avant la date de la séance afin que nous puissions le traiter lors de dite séance. La commission se veut surtout chambre d'enregistrement de l'actualité dans les autres cantons.

## Finances

La situation financière de la conférence est saine. L'exercice 2017 boucle par un excédent de charges de Fr. 3'972.--, celui de 2018 par un excédent de revenus de Fr. 4'969.45. La fortune au 31.12.2018 s'élève à Fr. 53'338.03. Les bons résultats sont également à mettre sur le compte de la générosité de cantons qui prennent en charge les frais de repas de la commission. MERCI aux cantons suivants : Zürich, Valais, Bâle-Campagne, Fribourg, Thurgovie et Berne.

## Journée de travail

La traditionnelle journée de travail bisannuelle qui s'est déroulée à Olten le 13 septembre 2018 et suivie par 62 personnes, une très belle participation, avait pour thème « *Nouveaux standards dans la révision des comptes et la surveillance. Que devons-nous respecter?* ».

Cette journée de travail, comme auparavant d'ailleurs, a été suivie d'une évaluation dont les résultats donnent des informations très intéressantes à la commission tant en terme de qualité des infrastructures qu'à celle du thème et des intervenants.

Les présentations des différents animateurs de la journée sont disponibles sur le site Internet.

## Conseil Suisse de Présentation des Comptes Publics (CSPCP)

La conférence est représentée au niveau du CSPCP par M. Andreas Hrachowy. En outre, M. Urs Kundert travaille dans le groupe de travail permanent du plan comptable du CSPCP. Cette relation entre les deux organisations est importante et défend les intérêts des communes.

Dans le sens de la mission de promouvoir la présentation homogène, comparable et transparente des comptes des collectivités publiques en Suisse, le CSPCP a répondu en 2017 et 2018 aux questions (FAQ) sur les thèmes suivants :

- Fusion de communes : Valeurs de reprise des actifs et passifs au bilan d'ouverture
- Participations : Comptabilisation des dividendes
- Contributions non monétaires : Comptabilisation de contributions qui ne sont pas faites sous la forme d'argent.

Le plan comptable et la division par fonctions sont actualisés et publiés une fois par année sur la base des diverses questions traitées par le groupe de travail plan comptable.

Actuellement le CSPCP travaille à l'actualisation de la recommandation no 13 sur la vision consolidée. L'objectif est d'ancrer plus clairement dans la recommandation l'utilisation d'un compte consolidé pour un aperçu de la situation financière de la collectivité. La version révisée de la recommandation no 13 devrait être présentée pour acceptation à la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances à fin 2019 ou début 2020.

## **Info**

L'Info no 31 et 32 ont traité des comptes 2016 et 2017 des communes des différents cantons.

## **Site Internet**

N'hésitez pas à l'utiliser pour communiquer, informer les autres membres de la conférence de ce qui se passe dans vos cantons.

## **Groupe inter cantonal de coordination MCH2**

En 2019, le MCH2 est introduit dans les communes de 17 cantons. Cela c'est également fait remarquer dans l'activité du groupe inter cantonal de coordination MCH2. Le temps investi pour l'harmonisation et la clarté suite à l'introduction des nouvelles règles comptables a sensiblement diminué. Le groupe de coordination s'est réuni deux fois depuis la dernière assemblée générale.

Un des thèmes principaux a été l'utilisation des documents de travail publiés par le groupe de coordination. Une actualisation complète et une réécriture de ces documents de travail ont été jugées comme trop complexe et ce plus particulièrement parce qu'entre temps, ces groupes de travail ont été dissouts. La décision a été prise d'actualiser uniquement la couverture des divers documents de travail. En conséquence, cette indication mentionne dans chaque document de travail quelles modifications du CSPCS (recommandations, compléments aux recommandations, FAQ ou adaptations générales du guide) n'ont pas été prise en compte depuis leur publication. Dits documents de travail sont disponibles sur le site Internet de la CACSFC.

André Schwaller qui représentait l'administration fédérale des finances, statistiques financières dans le groupe de coordination a pris une retraite bien méritée à l'été 2019.

Actuellement le groupe inter cantonal de coordination MCH2 se compose de : Marc Olivier Schmellentin (AG), Agata Fiechter (BE), Monika Fäh (EFV), Brigitte Zbinden (FR), Urs Kundert (GL), Lorenz Schwaller (SO), Evelyn Munier (SRS), Hansjörg Enzler (TG) et Andreas Hrachowy (ZH).

## **Sous-commission « secteur public » d'Expert Suisse**

Iris Markwalder représente la CACSFC dans la sous-commission « secteur public » d'Expert Suisse. Après la publication en 2016 de la recommandation d'audit RA60 sur le contrôle des comptes des communes, la sous-commission a travaillé sur des modèles d'exemple de rapport correspondant. EXPERT Suisse analyse actuellement la mise à disposition de ces modèles d'exemple. Ces modèles sont déjà utilisés pour la formation.

## Perspectives

La journée de travail 2020 est d'ores et déjà agendée le 16 septembre 2020 à Olten. Le thème définitif n'est pas encore formellement arrêté mais devrait tourner autour d'une surveillance pro active, ou encore prospective de type système d'alarme précoce sur la base des données du budget et des planifications financières et ce sur la base d'indicateurs à déterminer. Ce thème ressortit de l'enquête post journée de travail 2018.

Quant à l'Assemblée Générale 2021, elle se déroulera les 16 et 17 septembre dans le canton de Vaud.

La journée de travail et l'assemblée générale sont des occasions uniques de renforcer son réseau. N'hésitez pas à faire un tour de Suisse pour obtenir des documents, des informations pertinentes, pour soumettre des questions, échanger ses expériences, etc...De cette manière, vous allez pouvoir économiser des ressources et les allouer judicieusement. La roue n'est pas à réinventer et ce malgré les disparités cantonales.

## Remerciements

MERCI à Monsieur Frédéric Favre, conseiller d'Etat valaisan en charge du Département de la Sécurité, des Institutions et du sport, et président de la conférence.

MERCI aux membres de la commission élargie pour leur disponibilité et leur engagement tout au long de l'année et plus particulièrement pour l'organisation et de la journée de travail et de l'Assemblée générale. Je me permets de les citer : Iris Markwalder (BE), John Derighetti (TI), Pierre Leu (NE), Marc-Olivier Schmellentin (AG), Gérald Murtux (FR), Hansjörg Enzler (TG), Beat Fallegger (LU), Heinz Montanari (ZH), Michael Bertschi (BL), Brigitte Zbinden (FR). En sus Andreas Hrachowy (ZH) et Corinne Martin (VD).

MERCI à vous tous d'avoir répondu aux différentes enquêtes ou aux questions posées par les membres de la commission et surtout n'hésitez d'en faire de même. Le réseau de la CACSFC regorge de compétences

MERCI à vous tous pour votre présence lors de cette assemblée générale.

Je reste bien entendu avec les autres membres de la commission à votre disposition pour tout complément d'information.

Sion, août 2019

**Francis Gasser**  
Président

